

## DISCOURS

de Urs Arbter, directeur de l'ASA  
Événement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2022**  
Date 2 février 2022  
Lieu Zurich

### **L'évolution des primes du secteur suisse de l'assurance en 2021**

*Seul le texte prononcé fait foi.*

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de m'adresser à vous aujourd'hui pour la première fois comme directeur de l'Association Suisse d'Assurances ASA à l'occasion de notre conférence de presse annuelle.

Il y a un an, en notre qualité d'association sectorielle, nous avons présenté ici les impacts divers et plus ou moins prononcés de la pandémie de coronavirus sur les différentes branches d'assurance. Au cours de la deuxième année de crise sanitaire, peu de choses ont changé, et notre société est toujours mise à rude épreuve. L'une des questions soulevées avec cette crise porte sur ce que chacun d'entre nous entend par les notions de « sécurité » et de « liberté ». Que préférons-nous ? Sachant qu'il n'existe ni sécurité totale ni liberté absolue, nous devons constamment mettre en balance ces deux valeurs, pour nous-mêmes personnellement et aussi pour notre société, et les ajuster le mieux possible. Nous, les assureurs privés, travaillons également dans ce contexte de tensions. Nous assurons nos clientes et nos clients contre des risques. Des risques qu'ils ne sont pas en mesure d'assumer seuls et qui restreignent leur liberté d'action. Avec nos couvertures d'assurance, nous renforçons la capacité de résistance de notre économie et, par là même, celle de la société tout entière. Car l'économie et la société constituent une entité unique et indivisible.

Le rôle économique que nous jouons et sa portée sont parfaitement illustrés si nous passons en revue les intempéries de l'été 2021. En juin et juillet dernier, la grêle, les inondations et les tempêtes ont provoqué des dégâts considérables dans plusieurs régions. Si dans certaines d'entre elles, des quartiers entiers ont été dévastés par les chutes de grêle comme à Wohlusen dans le canton de Lucerne, d'autres zones ont été davantage touchées par le débordement des cours d'eau. Les assurances privées et les assurances immobilières cantonales estiment les dommages à 2 milliards de francs environ. Pour nous, assureurs privés, qui assumons pratiquement la moitié de ce montant, c'est le plus gros sinistre depuis les inondations de 2005. Outre l'assurance immobilière et

celle de l'inventaire du ménage, l'assurance automobile a aussi été particulièrement touchée par les fortes chutes de grêle.

Si les dégâts ne sont pas plus conséquents, c'est surtout grâce aux mesures de prévention contre les inondations prises depuis 2005. L'eau des lacs et des cours d'eau a pu être contenue et guidée par des ouvrages de protection, et le pire a pu être évité ailleurs par des mesures de protection mobiles. La communication fluide et l'efficacité des forces d'intervention ont également contribué à atténuer la gravité de la situation.

À la différence des pays voisins comme l'Allemagne, dans notre pays, les dommages naturels sont presque couverts dans leur intégralité. En la matière, la Suisse s'appuie sur un système dual où les assurances immobilières cantonales couvrent les bâtiments de 19 cantons tandis que ceux des 7 autres cantons dépendent des assurances immobilières privées. Quant à l'assurance des biens meubles et à celle des véhicules automobiles, elles relèvent à quelques exceptions près de la compétence des assureurs privés. Une obligation d'assurance généralisée permet à un maximum de personnes de bénéficier d'une couverture d'assurance en échange de primes abordables. L'esprit de solidarité joue ici un rôle essentiel : tous les bâtiments couverts par les assurances privées sont assujettis au même taux de prime, indépendamment de leur exposition au risque. Et cette solidarité s'exprime aussi entre les assurances privées : le pool pour les dommages naturels permet de répartir la charge des sinistres entre les compagnies d'assurances. L'assurance suisse des dommages naturels est un véritable exemple de réussite, elle suscite d'ailleurs régulièrement un grand intérêt à l'étranger où elle remporte l'adhésion.

L'assurance privée revêt une très grande importance économique pour la Suisse. Afin de chiffrer celle-ci, nous avons une nouvelle fois chargé BAK Economics de rassembler et de traiter les données librement disponibles [pour 2020]. Il en ressort que le secteur de l'assurance contribue à 4,2 pour cent de la création de valeur de l'ensemble de l'économie suisse, soit presque la moitié de l'apport du secteur financier à l'ensemble du produit intérieur brut. Avec 374 500 francs de création de valeur par emploi, le secteur de l'assurance compte en 2020 au nombre des secteurs les plus performants. En outre, jusqu'à fin 2020, les assureurs privés ont administré 570 milliards de francs de placements et reversé la même année chaque jour 140 millions de francs en moyenne en indemnités pour sinistres et en rentes. Ce faisant, ils participent de manière déterminante à la stabilité du système financier. Cela montre bien que, sans les assurances, les conséquences financières d'événements indésirables pénaliseraient tout autrement l'évolution économique de notre société moderne.

Considérons maintenant la progression du volume des primes de l'assurance privée suisse en 2021 : l'année passée – je l'ai déjà évoqué – a été marquée, comme l'année précédente, par la crise du coronavirus, et non seulement nous nous sommes pour la plupart retrouvés en télétravail, mais cela a aussi entraîné des déséquilibres au niveau économique. Fort d'une numérisation avancée, le secteur de l'assurance a réussi à effectuer le paiement des prestations dues sans que la qualité de ses services n'en souffre, ceci depuis le domicile de ses collaboratrices et collaborateurs et en dépit de conditions difficiles. Parallèlement, la pandémie a renforcé la

prise de conscience des risques par la population, ce qui constitue *un* facteur qui permet aujourd'hui à l'industrie de l'assurance d'enregistrer une croissante prometteuse de son volume de primes en 2021.

Selon nos estimations, une expansion supérieure à la moyenne à long terme a pu être atteinte dans les affaires non-vie. De son côté, le volume des assurances vie s'est contracté sous l'effet des assurances collectives. J'y reviendrai plus en détail ultérieurement.

### **Poursuite de la croissance continue en assurance non-vie**

Commençons par les affaires non-vie qui affichent des résultats réjouissants pour l'année 2021 : les assureurs enregistrent depuis des années une croissance continue – cela a encore été le cas l'année dernière. En 2021, le volume des primes s'est amplifié de 2,7 pour cent au total par rapport à l'année précédente, ceci toutes branches confondues. La moyenne sur dix ans se monte à 1,6 pour cent. En page 5 des documents, vous voyez à droite le poids de chacune des différentes branches. Je vais maintenant les passer en revue les unes après les autres.

L'assurance des véhicules automobiles a progressé de 1,1 pour cent. Cette poussée s'explique par le nombre de nouvelles immatriculations ainsi que par la valeur moyenne plus élevée des véhicules assurés. Les estimations indiquent une légère baisse du volume des primes en responsabilité civile automobile<sup>1</sup> par rapport à l'année précédente, alors que l'assurance casco enregistre une croissance de 2,3 pour cent. Le recul des recettes en responsabilité civile automobile est surtout à mettre au compte du progrès technologique et de la diminution des dommages corporels qui en résulte, ainsi qu'à celui de la pression exercée sur les primes du fait de la saturation du marché.

La reprise économique ainsi que la hausse des prix de l'immobilier et de ceux des objets à assurer influent favorablement sur l'évolution dans les autres branches de l'assurance de dommages. En effet, nous escomptons une progression de 3,9 pour cent en assurance incendie, événements naturels et dommages matériels. Quant aux « autres assurances », elles se sont raffermies de 0,6 pour cent : il s'agit notamment des assurances de protection juridique, des assurances de crédit et de cautionnement, des assurances contre les pertes financières ainsi que des assurances voyages. Au sein de cette branche des autres assurances, les plus fortes améliorations des recettes de primes ont été enregistrées par les assurances de protection juridique et les assurances contre les risques financiers. Sur un autre segment des assurances de dommages – en assurances de responsabilité civile –, le volume de primes s'est également apprécié avec une croissance de 2,9 pour cent.

Avec une augmentation de 2,5 pour cent, le volume des primes des assurances santé complémentaires a connu un développement solide au cours de l'année passée. Ces produits comprennent l'assurance des frais médicaux

<sup>1</sup> Les dommages corporels sont les dommages les plus coûteux ; or, ils ne cessent de diminuer, ce qui se traduit par une baisse des primes.

ainsi que les indemnités journalières en cas de maladie, sachant que la première représente 60 pour cent environ du volume des primes dans ce domaine. Le renforcement de la demande ainsi que la hausse des coûts de la santé et l'appréciation des salaires stimulent l'évolution du volume des primes, lequel illustre clairement l'importance accordée aux assurances complémentaires des frais médicaux. Aujourd'hui, quelque 2,4 millions de Suisses et de Suissesses disposent d'une assurance complémentaire d'hospitalisation en division privée ou semi-privée.

En assurance-accidents – vous vous rappelez que nous nous partageons le marché avec la Suva –, la croissance s'est établie à 3,1 pour cent. Soit 1,3 pour cent de mieux que la croissance sur le long terme. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation de la somme des salaires, même si certaines innovations technologiques ont également exercé un léger effet positif sur le volume.

## **Affaires d'assurance sur la vie : recul dans un contexte difficile**

Venons-en aux affaires d'assurance sur la vie : les taux d'intérêt historiquement bas entravent l'évolution des assurances-vie depuis des années. Après une stagnation de la croissance du volume des primes entre 2017 et 2019, celui-ci s'inscrit même en recul depuis 2020.

En vie collective, le volume des primes s'est érodé de 10,9 pour cent en 2021 par rapport à 2020. En revanche, il s'est apprécié de 3,2 pour cent en vie individuelle.

Cette grande variation du volume des primes périodiques et de celui des primes uniques en assurances vie collective s'explique par la sortie d'AXA de l'assurance complète fin 2018 ainsi que par l'attrait généré par les produits préservant le capital. Par ailleurs, le volume des primes uniques en vie collective reflète également une certaine constance sur le marché du travail l'année passée ; cela signifie qu'il est un indicateur du fait qu'il y a eu proportionnellement moins de mouvements de personnel et, par ricochet, moins de transferts de la fortune de prévoyance d'une institution à une autre.

Je vous rappelle ici qu'il est de plus en plus compliqué pour les assureurs-vie de proposer un tel modèle d'assurance et de répondre ainsi à la demande correspondante des PME. Ces difficultés s'expliquent par les conditions d'exercice défavorables dans le domaine de la prévoyance professionnelle en général – en cause le taux d'intérêt minimal LPP et le taux de conversion – et par les exigences élevées en capital en assurance vie collective. Plus le temps passe, plus les décisions du Conseil fédéral portant sur le taux d'intérêt minimal LPP sont motivées politiquement. Elles incitent d'autant plus à l'action que le niveau du taux de conversion LPP applicable aux solutions de prévoyance proches de la LPP – desquelles relèvent aussi les assurances complètes proposées dans le cadre des fondations collectives de nos compagnies membres – est largement excessif. Markus Leibundgut vous en dira plus tout à l'heure lors de son intervention sur la réforme en cours de la LPP.

L'année passée, les recettes de primes des affaires d'assurance individuelle se sont appréciées de 3,2 pour cent. Cette croissance reproduit jusqu'à un certain point l'incertitude qui règne au sein de la population quant à l'évolution des rentes des deux premiers piliers. De plus, le taux d'épargne s'est raffermi pendant la pandémie de coronavirus. Conjugués, ces deux facteurs ont contribué à stimuler la propension de la population à investir dans des placements sûrs proposés par les produits d'assurance-vie du troisième pilier. Les différents domaines de l'assurance-vie individuelle ont évolué de manière très diverse. Du fait de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, les assurances-vie classiques affichent depuis longtemps une attractivité comparativement moindre. La situation est diamétralement opposée en ce qui concerne les assurances-vie liées à des fonds, c'est-à-dire des solutions où le client participe au risque de placement tout en profitant directement de rendements supérieurs en cas de bonne évolution sur les marchés. La demande d'assurances-vie liées à des fonds s'est nettement intensifiée l'an dernier. Après prise en compte d'un effet unique l'année passée, le volume des primes s'est apprécié de près de 10 pour cent par rapport à 2020.

#### **Affaires de réassurance : situation stable**

Pour finir, j'en viens aux affaires de réassurance – un pan très important du secteur de l'assurance et, d'ailleurs, de loin le plus productif de notre secteur. En chiffres, cela signifie que 5 pour cent des emplois du secteur de l'assurance suisse génèrent 20 pour cent environ de la création de valeur de l'ensemble du secteur de l'assurance. Sur les dix dernières années, le marché de la réassurance a connu une croissance moyenne de 5,5 pour cent. La volatilité du volume des primes s'explique notamment par la volatilité des affaires résultant de contrats intragroupes. La tendance sur plusieurs années est donc plus intéressante et aussi plus révélatrice que le taux de croissance entre deux années précises. Sur la scène internationale, l'agglomération de Zurich est devenue un site de réassurance important. Nous sommes très fiers de compter pratiquement l'ensemble des sociétés de réassurance parmi nos compagnies membres et du fait que plus de 90 pour cent du volume des primes soit généré par les réassureurs organisés chez nous. La réassurance étant plus exposée que les autres branches à la concurrence mondiale, il convient de continuer à accorder une attention particulière à la place suisse et de veiller à ce que les conditions d'exercice y demeurent attrayantes.

En raison de la complexité des affaires de réassurance, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer en ce début d'année une estimation quantitative de l'évolution du volume des primes pour l'année écoulée. D'ailleurs, le graphique ne comporte pas de colonne pour l'année 2021. Concernant les chiffres de 2021, nous pouvons néanmoins déjà affirmer la chose suivante : considérant ce qui a été dit sur l'évolution des affaires et des sinistres à l'échelle mondiale, l'ASA escompte pour 2021 un développement positif des affaires de réassurance en Suisse.

## **La durabilité : une mission clé des assureurs**

Une particularité des affaires d'assurances réside dans leur horizon sur le long terme : les assureurs encaissent aujourd'hui les primes avec lesquelles ils indemniseront plus tard, voire à plus long terme, un sinistre ou financeront des rentes. Avoir une vision à long terme afin d'appréhender aujourd'hui correctement les risques de demain, tel est le cœur de métier des assureurs. Quiconque a une vision à long terme a aussi une vision durable. Ce que nous mettons en place aujourd'hui et sur lequel nous nous appuyons doit encore fonctionner demain et après-demain. La durabilité est donc un sujet incontournable pour les assureurs depuis longtemps, ceci bien avant que la question climatique n'arrive au cœur du débat – et pas non plus uniquement dans cette unique perspective, mais aussi par exemple en prévoyance vieillesse. Sans durabilité en matière climatique, il sera de plus en plus compliqué de couvrir les risques environnementaux – sans durabilité en matière d'articulation de notre système de rentes, il sera de plus en plus difficile de couvrir les risques à la retraite sans lacune aucune pour personne.

La durabilité – tout comme de bonnes conditions d'exercice et une réglementation appropriée – constitue un préalable indispensable à l'assurabilité des risques actuels et futurs. Je laisse maintenant la parole aux autres intervenants qui aborderont les différentes manières de mettre en place des conditions d'exercice capables de mener à l'assurabilité de ces risques et expliqueront pourquoi celles-ci doivent en permanence être adaptées à l'évolution des conditions sur le terrain.